



Les Îles-de-la-Madeleine
Municipalité

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2017

MISE EN CONTEXTE

- Conformément à la Loi sur les cités et villes, le maire fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2017.

RÉSULTATS 2017

- Le rapport de l'auditeur indépendant conclut que les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière au 31 décembre 2017, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

FAITS SAILLANTS

Résultats 2017

■ EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT :	1 469 625 \$
□ Revenus de fonctionnement	24 709 080 \$
□ - Charges de fonctionnement	25 740 252 \$
□ + Éléments de conciliation à des fins fiscales	2 500 797 \$



PROVENANCE DE L'EXCÉDENT

■ REVENUS SUPPLÉMENTAIRES

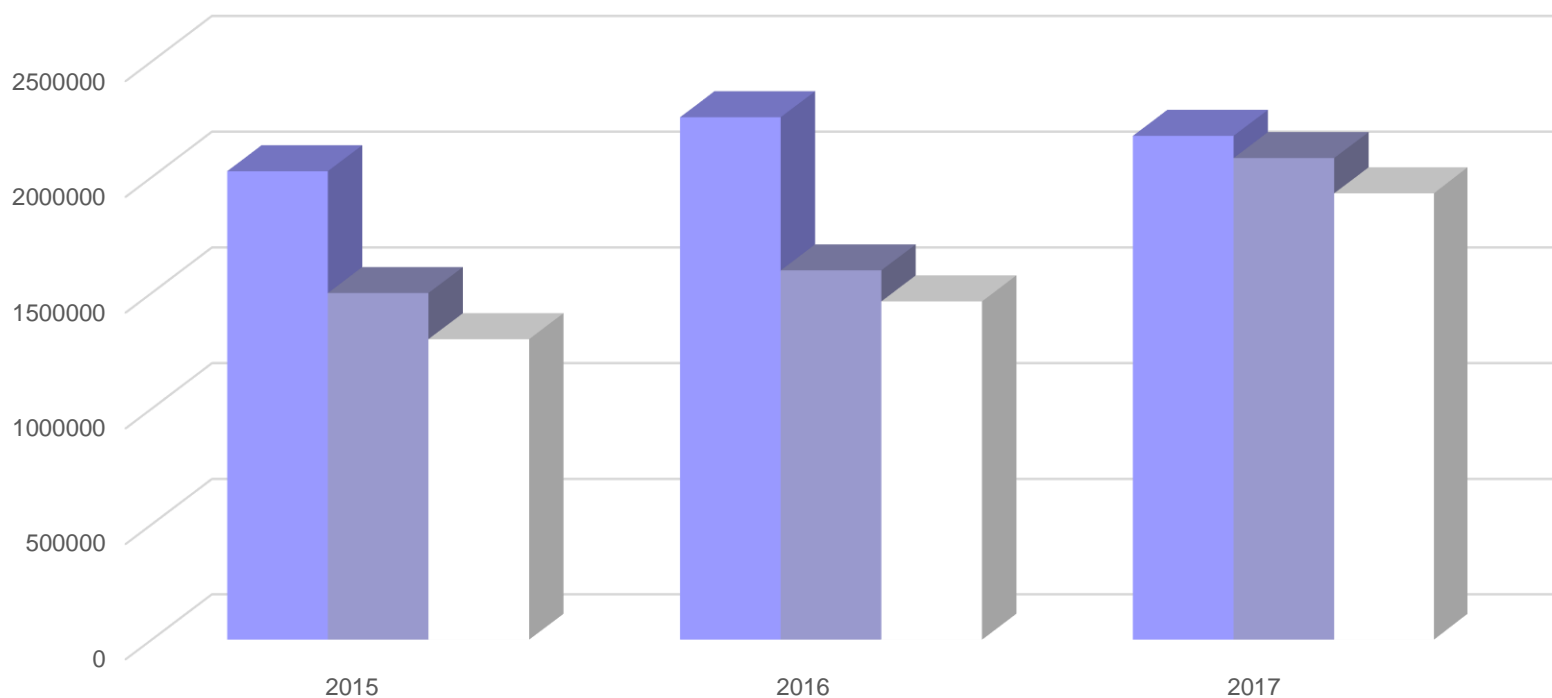
- Taxes foncières
- Droits sur les mutations immobilières

■ COÛTS MOINDRES

- Enlèvement de la neige
- Évaluation
- Eau potable

FAITS SAILLANTS

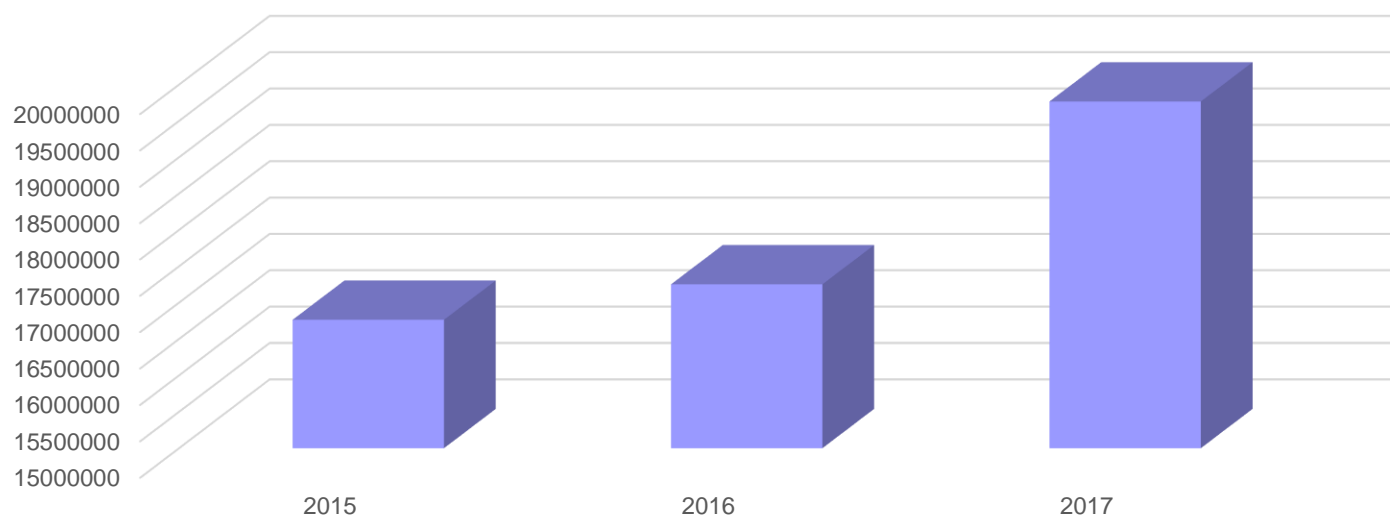
Excédents accumulés



	2015	2016	2017
Excédent de fonctionnement non affecté	2 025 782 \$	2 258 840 \$	2 178 481 \$
Excédent de fonctionnement affecté	1 499 494 \$	1 957 699 \$	2 309 146 \$
Réserves financières et fonds réservés	1 300 290 \$	1 463 451 \$	1 930 274 \$

FAITS SAILLANTS

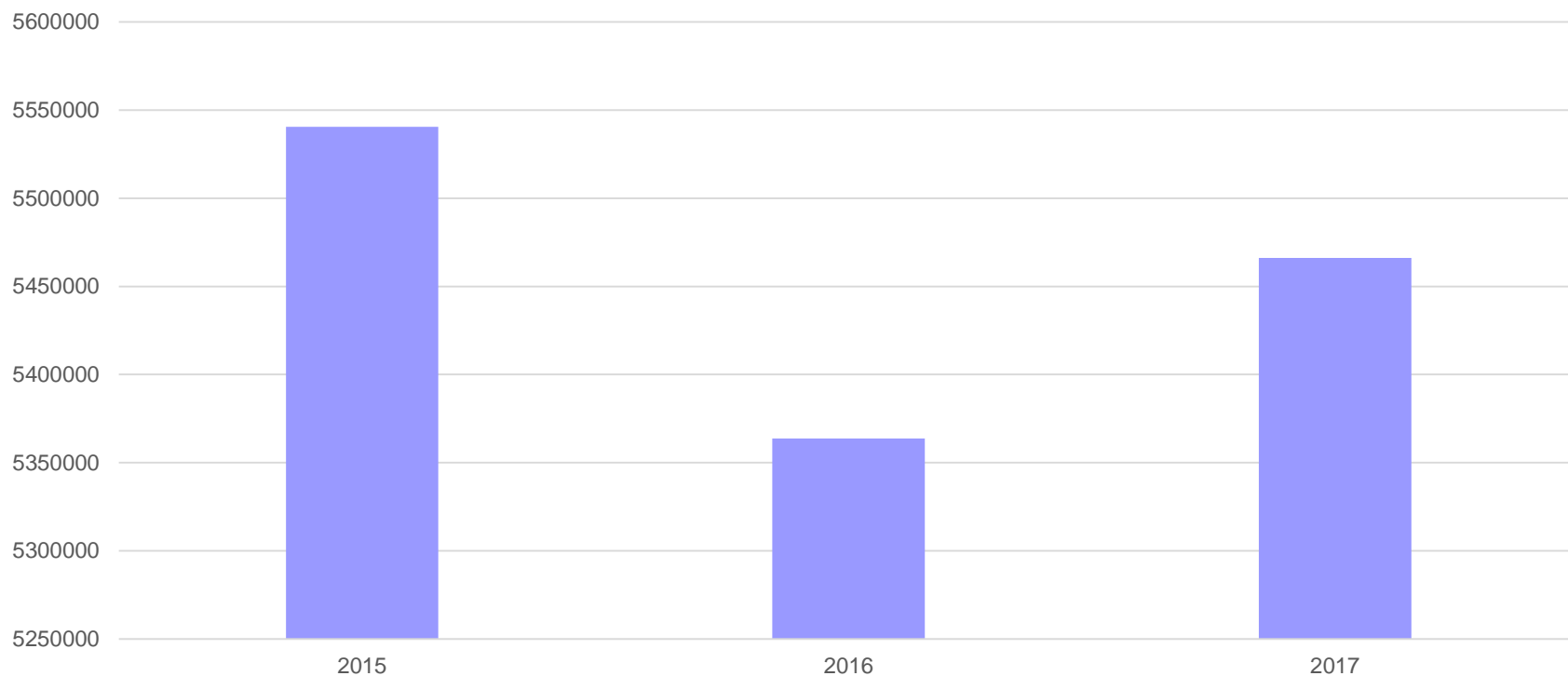
Dette de la Municipalité (incluant les dépenses d'investissement à financer)



2015	2016	2017
16 763 610 \$	17 251 650 \$	19 767 108 \$

FAITS SAILLANTS

Investissement – Acquisition d’immobilisations



2015	2016	2017
5 540 584 \$	5 363 730 \$	5 466 120 \$

FAITS SAILLANTS

Quelques réalisations marquantes

- Les travaux de resurfaçage de divers chemins se sont poursuivis (Gros-Cap, Vigneau [L'EDN], Le Pré, Julien et Cap-Rouge).
- Quant au projet de réparation de la conduite d'aqueduc sur le chemin Le Pré, les travaux ont été effectués comme prévu.
- En plus de la contribution financière au Parc intergénérationnel de L'IHA, il faut souligner les travaux de réfection de la caserne incendie de GI, du garage de L'IHA et du Centre récréatif.